

La Commission a l'honneur de vous adresser par la présente  
les documents qui vous ont été demandés par votre lettre  
du 28 octobre 1904. Elle vous prie de vouloir bien lui  
faire connaître par écrit si ces documents vous paraissent  
suffisants et si elle peut vous adresser d'autres  
renseignements. Elle vous prie également de lui adresser  
par écrit les observations que vous voudrez présenter  
à ce sujet. Elle vous prie de lui adresser ses  
réponses avant le 15 novembre 1904.

Très respectueusement,  
Le Secrétaire de la Commission,  
G. L...